

**KPMG Audit**  
1 cours Valmy  
92 923 Paris La Défense Cedex  
France

 **MAZARS**  
**MAZARS**  
Exaltis  
61 rue Henri Regnault  
92 400 Courbevoie  
France

## **STEF-TFE**

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2008

STEF-TFE  
Société Anonyme  
93 boulevard Malesherbes – 75008 Paris  
RCS Paris B 999 990 005

**STEF-TFE**

*Comptes Consolidés*

*Exercice clos le*

*31 décembre 2008*

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société STEF-TFE, tels qu'ils sont joints au présent rapport
- la justification de nos appréciations
- la vérification spécifique prévue par la loi

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

**STEF-TFE***Comptes Consolidés**Exercice clos le**31 décembre 2008***II - Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le Groupe procède systématiquement, à chaque clôture annuelle, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et évalue s'il existe un indice de perte de valeur des autres immobilisations, selon les modalités décrites dans la note 2.6 de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées.
- Le Groupe a reconnu, au 31 décembre 2008, des actifs d'impôt différé au titre des pertes fiscales reportables de ses filiales en Espagne et en Italie pour un montant total de 4.608 milliers d'euros, ainsi qu'il est indiqué en note 4.14 de l'annexe. Nous avons analysé les éléments disponibles et les données prévisionnelles sur la base desquels le Groupe a estimé que ses filiales disposeront de bénéfices imposables futurs suffisants sur lesquels ces actifs d'impôt différé pourront s'imputer. Comme indiqué en note 1 de l'annexe, cette estimation s'inscrit dans un contexte de crise économique et de difficulté à appréhender l'évolution des conditions de marché, à court et moyen terme, au sein des principaux pays européens dans lesquels le Groupe opère.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**STEF-TFE**

*Comptes Consolidés*

*Exercice clos le*

*31 décembre 2008*

### **III – Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris La Défense et Courbevoie, le 27 avril 2009

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit  
*Département de KPMG SA*

Mazars

Dominique STIEGLER  
*Associé*

Xavier CHARTON  
*Associé*